

N° 20 Intitulé de l'action :	Classe par compétences (classe 210)
--	--

Identification Etablissement

Etablissement	LYCEE LE CORBUSIER AUBERVILLIERS
Téléphone / mel /site	0148337457/laurence.Leyendecker@ac-creteil.fr/yceelecorbusier.weebly.com
Chef d'établissement	Mme LEYENDECKER

Description du projet expérimental

Contexte de l'établissement/ Diagnostic initial	<ul style="list-style-type: none"> • Agir sur la réussite en seconde : analyse des données de l'établissement concernant les 2GT. • Taux de réorientation et de redoublement en baisse depuis quelques années mais amélioration possible : en seconde en 2017, taux de réorientation : 10.5%, taux de redoublement : 5.1% (cf. biais réforme dernier mot aux parents). • Taux de décrochage scolaire à réduire.
Objectifs	<p>Lutte contre le décrochage et l'amélioration de la réussite scolaire. <u>Stratégie</u> : le dispositif « classes par compétences » permet de multiplier les leviers d'action de la communauté éducative.</p> <ul style="list-style-type: none"> - améliorer la liaison collège-lycée en clarifiant les exigences du lycée ; - réduire le décrochage scolaire en réduisant la violence symbolique générée par une notation sans fondements explicités ; - utiliser l'aide personnalisée (AP) comme un moyen de remédiation à l'erreur et donc de progrès. L'approche transdisciplinaire de l'accompagnement personnalisé (AP) sera l'occasion d'une individualisation du travail de l'élève ; - élargir l'espace de valorisation de l'élève. L'approche globale des capacités de l'élève permet la détermination des axes de progrès ainsi qu'une orientation affinée et active.
Descriptif de l'action	<p>Le projet d'établissement présente de nombreux objectifs et axes de travail tels que la lutte contre le décrochage scolaire, l'amélioration de la maîtrise de la langue écrite et orale mais aussi l'innovation pédagogique. Il est possible d'avoir une approche transversale de ces objectifs par la mise en place du travail par compétences.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Classe évaluée par compétences donc sans notes. • Evaluations des 11 disciplines (y compris les enseignements d'exploration) construites à partir d'un même socle de compétences harmonisées. • Séances d'AP construites en fonction des besoins des élèves (notamment compétences structurer et argumenter). • Grilles d'évaluation par compétences données avant le devoir et rendues remplies avec le devoir.
Modalités de mise en œuvre	<ul style="list-style-type: none"> • Heures d'accompagnement personnalisé confiées à l'histoire géographie, lettres et mathématiques. • Concertation de l'équipe pédagogique pour faire des AP (accompagnement personnalisé) concentrées sur les compétences manquantes aux élèves, 2h/ trimestre non comprises dans l'emploi du temps des professeurs. • Une IMP de coordination pour le professeur coordonnateur. • Utilisation occasionnelle de l'heure de vie de classe pour faire des entretiens individuels pour les élèves désignés en réunion d'équipe pédagogique.

	<ul style="list-style-type: none"> • Forte sollicitation de la vie scolaire, sollicitation de l'équipe de direction pour faciliter le travail de concertation et les questions organisationnelles. • Moments d'échanges avec les parents d'élèves organisés en septembre, en milieu de trimestre et lors de la remise des bulletins.
Caractère expérimental	<ul style="list-style-type: none"> • Classe évaluée par compétences donc sans notes. • Décloisonnement disciplinaire grâce à un socle harmonisé de compétences (support d'évaluation de l'ensemble des disciplines). • AP donnant lieu à un travail par compétences. • Concertation pédagogique pour orienter l'AP et les « entretiens individuels de positionnements scolaires ».
Mesure dérogatoire	
Critères d'évaluation (qualitatifs et quantitatifs)	<p><u>Pour les élèves :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Bilan des conseils de classe (taux de gratification) : meilleure compréhension des attentes scolaires et des évaluations, acquisition plus approfondie des connaissances et compétences. • Taux de décrochage scolaire • Taux de punition et de sanction, taux d'exclusion de cours. • Taux de maintien (redoublement). • Bilan de l'orientation rapporté au bilan moyen des autres divisions. • En année N+1 : résultats scolaires des élèves (suivi de cohorte dans les différentes séries). • Taux de satisfaction des élèves, des enseignants, des parents. • Capacité d'adaptation des élèves en année N+1 (à sonder côté élèves et côté nouveaux enseignants). <p><u>Pour les enseignants :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • plus grande interdisciplinarité de la prise en compte de l'élève, partage de critères d'évaluation. • progression vers des attentes plus explicites, par la mise en place d'un enseignement par compétences et pas seulement d'une évaluation par compétences.
Classe(s) concernée(s)	Une classe de seconde (seconde 210), classe non profilée mais élèves appartenant à un EPLE classé « politique de la ville ».
Disciplines / équipes concernées	Proviseure, proviseure adjointe, professeur de SES (coordonnateur), professeurs Documentaliste, de mathématiques, de lettres, d'EPS, de Techno. Sciences de l'ingénieur, de PFEG, d'histoire-Géographie, de SVT, de physique-chimie, CPE
Partenaires et intervenants éventuels	-L'institut Villebon « Georges Charpak » pour la présentation du travail par compétences. -Rencontre avec l'IA de la CARDIE : réunion préparatoire jeudi 01/02/2018 de 12h30-13h30. Cette rencontre a motivé les collègues.

Informations CARDIE

Personne contact	M.LEJEMTEL EUDE, professeur certifié de sciences économiques et sociales, coordonnateur de l'expérimentation « classe par compétences » Eude.Lejemtel@ac-creteil.fr
Attente de la mission	<ul style="list-style-type: none"> -Expertise de notre situation. -Conseil et aide aux développements (dépasser nos limites, percevoir nos impensés). -Mise en réseau avec d'autres EPLE (établissement) ayant un dispositif « classe par compétences » -Echange de pratiques sous formes diverses (visites, formations et documentations) -Diffusion de notre dispositif (visibilité pour les autres). -Aide au retour d'expérience (sur les pratiques des élèves, des professeurs, sur l'EPLE et sur le climat scolaire).